

La ville d'Écully

RECOMMANDATIONS SANITAIRES POUR LES ACTIVITÉS PHYSIQUES EN EXTÉRIEUR ET BALADES

NIVEAU D'INDICE	POUR TOUS
 Bon	 Profitez de vos activités d'extérieur habituelles.
 Moyen	 Profitez de vos activités d'extérieur habituelles.
 Dégradé	 Profitez de vos activités d'extérieur habituelles.

QUALITÉ DE VIE

Qualité de l'air : nouvel indice Atmo

Publié le 01 janvier 2021

Depuis le 1er janvier, l'indice national de la qualité de l'air au quotidien, l'indice Atmo, a évolué. Il permet désormais de mieux appréhender la pollution dans toute sa diversité, et de fournir aux citoyens une information localisée leur permettant d'adapter leur comportement et de préserver leur santé lorsque la qualité de l'air est dégradée.

> Principales évolutions

- L'indice intègre désormais les PM_{2,5} (particules de diamètre inférieur à 2,5 microns). Très petites, elles pénètrent plus profondément dans les voies respiratoires et ont des impacts sanitaires importants.
- Il aligne ses seuils sur ceux de l'indice européen et se rapprochera de ceux de l'OMS.
- Il est calculé sur toutes les communes du territoire (et non plus uniquement sur les agglomérations de plus de 100 000 habitants) et répond donc mieux au besoin d'une information sur la qualité de l'air près de chez soi.
- Le nouvel indice se compose de 6 couleurs, 6 qualificatifs et 6 pictogrammes (contre 10 auparavant), qui correspondent à des recommandations sanitaires et comportementales.

> Comment se calcule le nouvel indice ?

Le nouvel indice est calculé quotidiennement, à partir des concentrations de 5 polluants réglementés : les particules fines d'un diamètre inférieur à 10 micromètres, celles dont le diamètre est inférieur à 2,5 micromètres, le dioxyde d'azote (NO₂), l'ozone (O₃) et le dioxyde de soufre (SO₂).

> Plus d'épisodes de pollution

La prise en compte des particules fines PM_{2,5} et les changements de seuils vont entraîner une augmentation du nombre d'épisodes de pollution. Cela résulte de la méthode de calcul et non d'une dégradation de la qualité de l'air : celle-ci tend globalement à s'améliorer depuis vingt ans.

Consultez l'indice Atmo d'Écully : <https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/> 

RECOMMANDATIONS SANITAIRES POUR LES ACTIVITÉS PHYSIQUES EN EXTÉRIEUR ET BALADES

NIVEAU D'INDICE	POUR TOUS
 Bon	 Profitez de vos activités d'extérieur habituelles.
 Moyen	 Profitez de vos activités d'extérieur habituelles.
 Dégradé	 Profitez de vos activités d'extérieur habituelles.
 Mauvais	 Envisagez de réduire les activités physiques intenses en extérieur, si vous ressentez des symptômes (yeux qui grattent, toux, maux de gorge...).
 Très mauvais	 Envisagez de réduire les activités physiques en extérieur, si vous ressentez des symptômes (yeux qui grattent, toux, maux de gorge...).
 Extrêmement mauvais	 Évitez les activités physiques à l'extérieur.



MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération
CS 80212
69134 écully Cedex

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même
horaires sauf lundi : journée continue
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout
accepter

Personnaliser